



AMBROISE CONSEIL  
11 rue Tronchet  
75 008 Paris  
tel : 01 70 23 66 40



Cabinet LLR – Lhermet La Bigne & Remy  
11 boulevard de Sébastopol  
75 011 Paris  
tel : 01 44 77 80 00

## **Petits-déjeuners – débats**

**Nous avons le plaisir de vous convier à un nouveau petit-déjeuner –  
débat sur :**

***I Financement de l'innovation***

***II Marques et brevets : les atouts des législations américaine,  
chinoise et européenne***

**le mardi 18 mai 2010 de 9h à 12h,**

**au Cercle Suédois**

**242, rue de Rivoli Paris 1er.**

**Réponse souhaitée par courriel à [picon@llr.fr](mailto:picon@llr.fr) pour le 26 avril 2010 (merci de  
préciser vos nom, prénom et société)**



## *I Financement de l'innovation*

Intervenante : Noellyne Bernard (intervention en français)

**Noellyne Bernard** est expert en matière de financements propres à l'innovation. Mme Bernard est titulaire d'un MBA, du Certificat d'Aptitude à l'Administration des Entreprises de l'IAE de Paris et d'un 3<sup>ème</sup> cycle de management avancé de ressources humaines. Elle est la gérante du Cabinet Ambroise Conseil.

## *II Marques et brevets : les atouts des législations américaine, chinoise et européenne*

Les législations américaine, chinoise et européenne seront présentées respectivement par Matthew Jenkins, Shujie Feng et Guillaume de La Bigne.

**Matthew Jenkins** (intervention en anglais) est patent attorney auprès de l'Office américain des marques et brevets (United States Patent & Trademark Office). M. Jenkins est titulaire d'un Bachelor of Science Degree de l'Ohio State University et d'un Juris Doctor Degree de University of Dayton School of Law. Il est associé au sein du cabinet de conseils en propriété industrielle Jacox, Meckstroth & Jenkins.

**Shujie Feng** (intervention en français) est docteur en droit de la propriété intellectuelle (Université Paris I – Panthéon Sorbonne) et titulaire d'une maîtrise en droit et d'un DEA en droit des affaires internationales de l'Université du Peuple de Chine à Pékin. M. Feng, qui assure la direction de LLR (China), est également professeur de droit à l'Université de Tsinghua à Pékin.

**Guillaume de La Bigne** (intervention en français) est conseil en propriété industrielle et mandataire européen. Ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Electricité et de Mécanique de Nancy (ENSEM), titulaire d'une maîtrise de mécanique et d'un DEA de génie des systèmes industriels, M. de La Bigne est un des fondateurs du cabinet LLR.

***Si vous souhaitez aborder spécifiquement certaines questions, nous vous suggérons de nous les faire parvenir au préalable afin que nous y répondions de la manière la plus adéquate possible.***